



VOUS EXERCEZ EN TANT QUE agent de maintenance

QUELS SONT LES RISQUES DE TRANSMISSION DU COVID-19 ?

Quand vous êtes touchés par un postillon ou une gouttelette contaminée :

Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit (même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection).

Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.

Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.

Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez,

si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

3 PHASES ESSENTIELLES DANS TOUTE ACTION

1 PRÉPARER

Prenez contact avec l'entreprise utilisatrice pour mettre à jour le plan de prévention:

- **Identifiez les interventions** qui peuvent être reportées et revoir le cas échéant le calendrier des interventions nécessaires en étalant les travaux.
- Privilégiez les temps d'intervention en dehors des temps de production.
- Si les travaux nécessitent l'intervention de plusieurs entreprises, **définissez un planning** pour éviter, dans la mesure du possible, que ces interventions soient simultanées.
- **Renseignez-vous sur les mesures de protection et les moyens complémentaires** mis à disposition au sein de l'entreprise utilisatrice.
- Vérifiez que les conditions d'intervention permettront de respecter les **mesures barrières** de distanciation. Assurez-vous de l'adaptation de l'opération aux conditions actuelles réelles.
- Assurez-vous que les **procédures** en cas d'accident et d'intervention des services de secours ont été adaptées si nécessaire.
- > **Définissez les aménagements et procédures à respecter** pour éviter le risque de contamination ou permettre le respect des gestes barrières:
 - **Demandez à adapter les procédures d'accueil et de sortie** afin d'éviter tout contact. À titre d'exemple:
 - Demandez l'accès par téléphone portable,
 - Privilégiez la simple présentation de la carte d'identité (sans remise au gardien),
 - L'ouverture des barrières d'accès/tourniquets sans action manuelle, etc. ;
 - Évitez d'avoir à appuyer sur des claviers/boutons (interphones,...), à toucher des poignées/barrières, à échanger des documents, etc. ;
 - Privilégier **la passation des consignes et le suivi des travaux** par téléphone, par courriel avec l'envoi de photos ou documents. En cas d'impossibilité, respectez une distance d'au moins 1 m entre interlocuteurs.
- Demandez si possible d'avoir à disposition des

moyens de manutention permettant d'**éviter les manutentions à plusieurs**. En cas d'impossibilité, respectez une distance d'au moins 1 m entre travailleurs pour les opérations de manutention.

- Organisez le **nettoyage** des organes de commandes.
- Renseignez-vous sur l'organisation de l'utilisation des locaux de pause de façon à **éviter les regroupements** et à permettre le **nettoyage** entre le passage des travailleurs.
 - > Donnez aux travailleurs intervenants tous les **contacts téléphoniques** nécessaires à la mise en œuvre des mesures arrêtées (accueil, personnel chargé du suivi des opérations,...).
 - > **Individualisez si possible l'outillage et veillez à fournir un outillage complet**. En cas d'impossibilité, vérifiez son nettoyage après chaque intervention.
 - > Fournissez à vos salariés une quantité suffisante de **gel hydro alcoolique**, essuie-mains papier et lingettes désinfectantes à usage unique.
 - > **Fournissez un contenant destiné aux déchets** (filière d'élimination classique).
 - > **Formez les salariés à la réalisation d'un nettoyage efficace** (tutoriel).
 - > Dans la mesure du possible, **évitez le covoiturage**. À défaut, limitez le nombre de personnes par véhicule pour permettre un positionnement en diagonal par rapport au conducteur (siège arrière droit).
 - > **Prenez les précautions inhérentes à l'utilisation des vestiaires, sanitaires et locaux collectifs** : planifiez les pauses pour éviter les regroupements dans ces locaux.

2 RÉALISER



- **Respectez les mesures barrières** et s'assurer de la connaissance des consignes.
- **Veillez à prévenir les risques liés au travail isolé** consécutivement à l'évitement des coactivités (par exemple, en veillant à rester à portée de vue d'un autre travailleur).
- **Lavez-vous les mains régulièrement, à chaque changement de tâche**, et en particulier avant de boire, manger ou fumer ; puis séchez-les avec un essuie-main à usage unique.
- **Prévoyez des temps de pause** par roulement pour éviter les regroupements de personnes.
- > **Évitez de faire signer le bordereau d'intervention** (privilégiez l'envoi d'un mail de confirmation d'intervention). À défaut, en cas de signature sur tablette ou papier, nettoyez celle-ci ainsi que le stylet ou le stylo utilisé.
- > **Faites procéder à un nettoyage :**
 - des EPI réutilisables ;
 - de l'outillage et des équipements de travail avant stockage au dépôt ;
 - de l'intérieur, des portières et poignées des véhicules de l'entreprise ; rappelez aux salariés la nécessité de procéder au nettoyage de leur véhicule personnel s'il est utilisé pour des besoins professionnels.
- > Prenez des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs régulièrement.

Attention: Un risque peut en cacher un autre !

Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduit pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres aux activités de l'entreprise (troubles musculo-squelettiques, chutes, maintenances, port des EPI, etc.).

Les préconisations de la présente fiche sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances.

Consultez régulièrement le site

www.service-public.pf/trav pour leur actualisation.

3 VÉRIFIER



- > **Vérifiez l'accès facile et effectif à un point d'eau avec savon pour le lavage des mains** et le réapprovisionnement en gel hydroalcoolique, essuie-mains et lingettes à usage unique.
- > **Assurez-vous en permanence du lavage plus fréquent des vêtements** de travail ou de la fourniture des combinaisons jetables à usage unique.
- > Procédez à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée, tout en respectant la distanciation entre les individus, pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues.